

Les moustiques peuvent vous transmettre des maladies comme le paludisme, le chikungunya, LE ZIKA, la dengue OU le west-nile.

### Recommandations générales :

- Porter des vêtements couvrants et amples, imprégnés d'insecticides pour tissus
- Appliquer des répulsifs (lotion, gel et crème qui repoussent les moustiques sur la peau (zones découvertes)
- Consulter votre pharmacien avant d'utiliser ces produits chez l'enfant et la femme enceinte
- Dormir sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide pour tissus
- Utiliser des insecticides à l'intérieur des habitations (diffuseurs électriques) et à l'extérieur (serpentins)
- Brancher la climatisation

### Utilisation des répulsifs à appliquer sur la peau :

Principe : ils éloignent les moustiques sans les tuer

Application : sur toutes les parties du corps, ainsi que sur celles pouvant se trouver découvertes à l'occasion des mouvements

Durée de la protection : 6 à 8 heures

#### Précautions

Eviter tout contact avec les muqueuses, car ils sont irritants et toxiques par ingestion  
Eviter d'en appliquer sur les mains des jeunes enfants (irritant pour les yeux et la bouche)

Attention il existe des produits interdits chez la femme enceinte et chez le nourrisson

**Ne jamais dépasser 3 applications par jour**  
**Ne pas appliquer en cas d'antécédents d'allergie cutanée**

### Insecticides spéciaux pour tissus :

Principe : ils servent à imprégner les vêtements et les moustiquaires

Ils tuent les moustiques et évitent en particulier les piqûres au travers des vêtements

Durée de protection : une seule imprégnation suffit pour 2 mois

Les produits à base de perméthrine sont utilisables chez la femme enceinte

*service de médecine interne et des maladies infectieuses -  
08/04/2019*

## COORDONNÉES

COORDONNATEUR  
DU CENTRE DE VACCINATIONS  
INTERNATIONALES

ÉQUIPE

RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT  
Hôpital Robert Debré  
Centre de vaccinations  
internationales

Pr Firouze BANISADR  
fbanisadr@chu-reims.fr

Dr Maxime HENTZEIN  
Dr Yohan NGUYEN  
Infirmières : Magali THIBAUT/ Astrid LEGALL

Au 03 26 78 94 79 :

- Les lundis et mardis de 9h à 12h
- Les vendredis de 9 à 12h

En dehors de ces horaires, il est possible de nous contacter via cette adresse mail : [cvi@chu-reims.fr](mailto:cvi@chu-reims.fr)